Document généré le 18 juil. 2025 00:24

Les Cahiers de droit

Communication et presse d'entreprise, par Dimitri WEISS, Paris, Editions Sirey, 1971, XIV + 198 pages. *Contribution à l'étude de la presse d'entreprise et essai de bibliographie*, par Dimitri WEISS, Paris, Editions Sirey, 1971, 238 pages.

Maurice Lebel

Volume 13, numéro 1, 1972

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1005012ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1005012ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)
1918-8218 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Lebel, M. (1972). Compte rendu de [*Communication et presse d'entreprise*, par Dimitri WEISS, Paris, Editions Sirey, 1971, XIV + 198 pages. / *Contribution à l'étude de la presse d'entreprise et essai de bibliographie*, par Dimitri WEISS, Paris, Editions Sirey, 1971, 238 pages.] *Les Cahiers de droit*, *13*(1), 110–112. https://doi.org/10.7202/1005012ar

Tous droits réservés © Université Laval, 1972

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

un modèle de composition aérée, limpide et méthodique. Il est dense, truffé de définitions nuancées et de jugements de qualité, de renseignements précieux sur les relations du travail en France. Le lecteur y trouvera un tableau de l'expérience française en cours dans le domaine de l'entreprise, réparti de façon suivante : *I* Les relations du travail ; *II* Les conflits du travail ; *III* La négociation collective ; *IV* Les institutions de représentation du personnel dans l'entreprise ; *V* Les moyens d'information au niveau de l'entreprise. Chaque partie, à l'exception de la quatrième, est précédée d'une brève introduction comportant la définition des termes essentiels. Grâce à la numérotation et aux subdivisions, à l'emploi régulier des capitales et des italiques, le livre est très maniable et facile de consultation ; chacun peut y trouver aisément ce qui l'intéresse. Tout au plus y relève-t-on une dizaine de notes en bas de page. Un seul tableau comparatif y figure à la page 87. L'auteur a inséré les citations, les textes de loi et les articles du *Code du travail* à l'intérieur même de son texte en prenant bien soin de les faire ressortir et d'en indiquer la provenance entre parenthèses.

Il aborde une question relativement nouvelle dans les rapports entre ces trois groupes : les travailleurs et leurs syndicats, les employeurs et leurs organisations professionnelles, et l'Etat. La négociation collective tend à se déplacer aujourd'hui au niveau de l'entreprise. Tel est le problème que l'auteur a eu l'heureuse idée de cerner de près dans son étude. Voilà pourquoi il insiste sur les moyens d'information au niveau de l'entreprise aussi bien que sur les institutions représentant le personnel dans l'entreprise. De toute façon, qu'il s'agisse de relations industrielles (agriculture, commerce, services), de conflit privé ou public du travail, de la grève avec ses grandeurs et ses misères (oh ! je parie que les grèves se régleraient assez vite, si les chefs syndicaux étaient privés de leurs gros traitements durant les arrêts de travail), de la négociation collective, le lecteur profane trouvera ici un texte clair et succinct, outre de nombreux renvois à des articles de loi ou à des articles de revue. Voulez-vous, par exemple, avoir des précisions sur la grève, le lock-out, le droit de grève, les types de grève (il en existe toute une gamme : de quoi enchanter les lexicographes et combler de satisfaction les poètes traditionalistes à la recherche de rimes), vous trouverez l'essentiel sur le sujet dans les pages 36 à 44, grâce à quoi vous pourrez comprendre d'emblée, ce qui n'est pas peu dire, la prose filandreuse et les oracles amphibologiques des chefs syndicaux. Le livre se termine par une bibliographie (pp. 115-116).

L'auteur, docteur en économie et administration des entreprises, est maître-assistant, responsable général de l'enseignement des relations industrielles à l'Institut d'Administration des Entreprises, à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne). Il a publié simultanément à la fin de 1971 deux volumes aux Editions Sirey sur l'administration des entreprises : *Communication et presse d'entreprise, Contributions à l'étude de la presse d'entreprise et essai de bibliographie.*

Maurice LEBEL

Communication et presse d'entreprise, par Dimitri WEISS. Paris, Editions Sirey, 1971. XIV + 198 pages.

Contribution à l'étude de la presse d'entreprise et essai de bibliographie, par Dimitri WEISS. Paris, Editions Sirey, 1971. 238 pages.

Ces deux volumes ont paru simultanément à Paris, aux Editions Sirey, à la fin de 1971. Le second, publié avec le concours du Centre National de la recherche scientifique, est un apport complémentaire au premier. Ils ont pour auteur M. Dimitri Weiss, docteur en économie et administration des entreprises, maître-assistant à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), où il est responsable général des relations industrielles à l'Institut d'administration des entreprises. Son « cours de relations industrielles » à l'I.A.E. a paru également en 1971. Il dirige aussi une équipe composée de directeurs, d'attachés et de conseillers des relations du travail, d'inspecteurs du travail et d'universitaires.

Le premier livre comprend outre une préface lumineuse du professeur Pierre Lassègue, trois parties à peu près d'égale longueur chacune, respectivement intitulées : *I* Complexité, organisation et communication ; *II* Presse d'entreprise et mass media ; *III* La communication conflictuelle et la presse d'entreprise. Les notes sont renvoyées à la fin de chaque partie. Un index alphabétique fort bien dressé facilite la consultation du volume. L'ensemble du texte est réparti en quatorze chapitres, lesquels sont divisés en sections très lisiblement articulées et intitulées. Grâce à cette habile présentation le lecteur peut lire et étudier à loisir la partie qui l'intéresse tout particulièrement. Un modèle de clarté dans un monde aussi mobile et complexe que celui de la communication. Un tour de force d'intelligence et de synthèse.

L'auteur, parfaitement conscient de la confusion terminologique qui existe à notre époque, commence avec raison par un essai de définition. Il ne s'agit pas ici, bien sûr, de perspective philosophique, de pensée scientifique, de contribution au savoir. Le terme de communication est plutôt considéré dans l'acceptation de dialogue, d'information, de persuasion et d'influence, d'échange, de changement et d'action, de réaction et de suggestion. Elle est instrumentale aussi et expressive. Elle peut être ascendante ou descendante, personnelle, structurelle, opérationnelle, orale ou écrite. Le processus est complexe comme les méthodes de communication sont variées. Cet essai de typologie de la communication est riche d'aperçus et d'idées, qui nous permettent de mieux comprendre le monde et la vie des entreprises.

Dans quelle mesure la presse d'entreprise est-elle un moyen de communication de masse ? En quoi se distingue-t-elle des moyens de communication sociale ? Ne convient-il pas de développer les échanges entre les cadres et la direction ? Le journal d'entreprise, au plan de l'information économique, ne remplit-il pas une fonction publique ? La presse syndicale d'entreprise n'a-t-elle pas tendance à devenir une presse politique d'entreprise ? Et les organisations professionnelles n'ont-elles pas raison de se méfier des journaux d'entreprise édités par la direction ? L'auteur fait plus que poser ces questions et d'autres semblables ; il les discute et y répond de façon pertinente. Il propose même (p. 119) un sujet de recherche sur les formes indirectes de vente du journal d'entreprise : vente du matériel de la rédaction, vente de l'espace publicitaire. « Malheureusement, nous manquons des moindres données d'appréciation de l'importance du phénomène dans notre pays et dans le monde, qu'aucun organisme, d'aucune sorte, n'a jamais abordé, même furtivement. Voilà une tâche de première grandeur qui attendra, espérons-le, les futurs économistes de la presse d'entreprise à défaut des Services publics (secrétariat à l'Information, etc.) ou des associations professionnelles et spécialisées ».

M. Weiss est bien informé au sujet du Canada. Non content de faire plus d'un renvoi au Conseil économique du Canada, il cite comme exemple à suivre le cas de l'Hydro-Québec (pp. 54–59), où le journal d'une organisation industrielle de taille, *Entre Nous* — sans parler de la grande revue de prestige *Force* — joue un rôle prépondérant, comme le révèle le sondage sur l'information interne de l'Hydro-Québec ; il loue aussi (p. 44) la politique de communication anticipée de la Canadian National Railway Company et voit dans la *C.N. Review* et le *C.N. Reporter* un exemple de communication multiforme (p. 87). Il parle aussi des circuits fermés radio, des films, des systèmes de haut-parleurs, des récepteurs-radio de poche, des programmes de télévision intérieure, voire d'un projet pilote de communication télévisuelle. Ce qu'il dit du House organe (pp. 103-104) de prestige, du périodique auquel collaborent écrivains, savants et hommes politiques de renom, est du plus haut intérêt, car nous n'avons à une époque riche en paradoxes, qui voit la décroissance de la grande presse et la montée en flèche des revues ou des journaux d'entreprise où l'on aborde des sujets aussi brûlants que la natalité, l'explosion scolaire, la pollution (de l'air, de l'eau, des villes et... des esprits, cette dernière étant la forme la plus importante de toutes), l'énergie nucléaire, l'architecture du XXI^e^ siècle, l'habitation sous-marine, les voyages interplanétaires, la guerre bactériologique, etc. Des magazines comme *Dia-*

logue, Réalités, Think, McKinsey Quarterly, Bell Telephone, Lamp, General Electric Forum, Forces, Arthur Young Journal, etc. La Grande-Bretagne est aujourd'hui l'un des grands pays producteurs de journaux d'entreprise, dont une grande partie sont vendus aux travailleurs eux-mêmes.

A l'heure où la concurrence fait rage dans les différentes sphères de l'activité humaine, à l'heure où l'espionnage industriel est déjà devenu une activité fort rentable, la presse d'entreprise est appelée à jouer un rôle délicat et diplomatique de taille ; elle ne doit pas dévoiler, par exemple, les secrets de fabrication, les nouveaux procédés techniques. On touche donc au secret des affaires, où la participation — autre « tarte à la crème » de notre époque — n'est qu'un vain nom ; le secret, la censure, l'autocensure y sont plutôt de règle. Ce fait, choisi entre plusieurs autres fait ressortir à la fois l'importance et les limites de la communication, dans ses rapports avec la presse d'entreprise.

A son étude sur la communication et la presse d'entreprise, Dimitri Weiss a eu l'heureuse idée de joindre comme complément indispensable un *Essai de Bibliographie* sur la presse d'entreprise. L'auteur y aborde une question jusqu'ici fort peu exposée, celle de la presse d'entreprise, qui se situe de la communication au niveau de l'organisation et des relations humaines et industrielles (agriculture, industrie, commerce, services). Cet *Essai de bibliographie* (pp. 75–238), comportant 147 titres, est tout à fait nouveau. Il est, outre le résultat de plusieurs années de travail persévérant, un instrument de communication entre les chercheurs et un outil commode pour aborder quelques problèmes encore trop peu étudiés des organisations industrielles. Il fait plus que combler une grave lacune, il lance un appel à tous ceux qui s'intéressent à l'administration des entreprises, à l'économie et à la sociologie des moyens d'information. Il aborde un sujet nouveau aussi bien en France qu'à l'étranger. Sans compter qu'il fait bien ressortir le divorce entre l'université et l'industrie, entre l'entreprise privée et la jeune génération d'étudiants.

Dans la première partie (pp. 7–67), qui sert de substantielle introduction à la bibliographie proprement dite, l'auteur parle de la presse d'entreprise, de sa naissance et de son évolution, ses difficultés d'évaluation de ce genre de publication. Le premier journal d'entreprise est d'origine allemande, ayant été fondé en 1834 ; les Etats-Unis et l'Angleterre ont lancé le leur respectivement en 1840 et 1860–1889 ; au Canada, c'est l'Imperial Life Assurance Company qui aurait pris l'initiative en 1900. Quant à la première thèse de doctorat aux Etats-Unis consacrée à la presse d'entreprise, elle remonte à 1969. De nombreuses notes figurent à la fin de chaque chapitre. Les pages 69 et 70 font défaut ; les pages 41 et 42 y sont répétées à la place.

La bibliographie elle-même porte sur la presse d'entreprise, (pp. 75–198) et la communication industrielle et organisationnelle (pp. 199–238). Le lecteur y trouvera la liste des écrits dans les langues allemande, anglaise, française et italienne, puis un Index des journaux et périodiques cités, un Index numérique des mémoires et thèses cités, un Index numérique des principales sources bibliographiques complémentaires. La seconde partie de la bibliographie relative à la communication industrielle et organisationnelle (pp. 199–238) comporte également une longue liste d'ouvrages, de thèses et de mémoires, de brochures et de plaquettes.

En bref, ces deux ouvrages sont deux contributions originales et substantielles à l'étude de la communication et de la presse d'entreprise.

Maurice LEBEL

Droit civil québécois, Tome I : notions fondamentales. Famille. Incapacités. Pierre AZARD et Alain-François BISSON. Editions de l'Université d'Ottawa, 1971, 329 pages.

C'est en quelque sorte une étude du droit fondamental de la famille que nous présentent dans cet ouvrage, MM. Pierre Azard et Alain-F. Bisson, étude divisée en quatre parties :

— les notions fondamentales du droit civil
— la famille
— les situations hostiles à la famille
— la protection de l'individu.